

---

# Petit rappel ou Astuce du mois

## Juin 2015

---



Inscrire les journées et les heures « sans clic »! C'est possible.

En ce qui concerne l'enregistrement/l'effacement des journées et des heures, vous pouvez utiliser la méthode classique qui est « un clic » de souris dans la case appropriée.

Une autre méthode existe, il vous suffit de l'expérimenter.

Pour **inscrire** un « X » à une journée ou un « 1 » à une case horaire :

⇒ appuyer sur la touche « **Majuscule/Shift** » du clavier et tout en la gardant enfoncée, **survoler avec le pointeur de votre souris** les cases journées et horaires voulues.

Pour **effacer** un « X » à une journée ou un « 1 » à une case horaire :

⇒ appuyer sur la touche « **Ctrl** » du clavier et tout en la gardant enfoncée, **survoler avec le pointeur de votre souris** les cases journées et horaires voulues.

**Référence** : rubrique « Écran - Plan de soins », sous-rubrique « Ajouter une intervention au plan de soins », suivi de « Méthode de saisie des actions de soins » ainsi que de « Horaire 24 heures » et finalement « Truc de saisie » de l'aide en ligne.

Bonne utilisation du eFRAN !